



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

L'an 2026, le 23 avril, à 19h00, le conseil municipal de la commune de Farébersviller, dûment convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Farébersviller, sous la présidence du maire, Madame Marie ADAMY. Monsieur AIT TAMA ALI Abdelhakim est désigné secrétaire de séance.

Conseillers en fonction : 29

Présents : 24

ADAMY Marie, AIT TAMA ALI Abdelhakim, ANANICZ Brice, AOUKACHI Abdellah, BECKENDORF Cindy, DAGTEKIN Musa, DARKAOUI Kamel, EL GAMOUN Houria, FRANGIAMORE Françoise, GULDAL Serafettin, HARRATH Malika, KALFOUS Clémence, KHOUMRI Louisa, LAUER Bernard, PIESTA Sylvia, PODBOROCZYNSKI Julien, RAHAOUI Mohamed, RUSSELLO Marie, SAADI Lamine, SATILMIS Muhterem, SAVALLI Vito Carlo, TUFEKCI ERKILIC Yasemin, TÜZÜN Gülhan, WEBER Sébastien

Absents excusés : 5

DILEK Mujde donne procuration à PIESTA Sylvia
FARIS Aicha donne procuration à RAHAOUI Mohamed
ESTRADA Jonathan donne procuration à ANANICZ Brice
KOUIDRI ZOURGUI Nourdine donne procuration à DARKAOUI Kamel
ARANDA Aurélie donne procuration à EL GAMOUN Houria

Absents non excusés : 0

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Délibération n°48 Approbation du projet et du plan de financement de la rénovation du centre social

Rapporteur Madame PIESTA Sylvia

Le centre social Saint Exupéry présente des insuffisances énergétiques considérables. Cette structure représente un poste de dépense important pour la ville. Nous avons engagé un diagnostic énergétique et il en ressort 2 problèmes principaux.

Un manquement propre au bâti, avec une absence d'isolants thermiques sur les murs périphériques, les planchers et le toit du bâtiment et un vieillissement des menuiseries intérieures comme extérieures.

Un manquement pour les équipements, avec un mode d'éclairage énergivore et inadapté, une absence de domotique, une VMC inexistante,

Les travaux envisagés ont pour but d'optimiser l'accueil des publics dans des espaces sains en termes de :

- Renouvellement et circulation de l'air,
- Thermique en été et en hiver,
- Phonétique entre les différents espaces,
- D'éclairage dans le respect des niveaux d'éclairage PMR dans les espaces d'occupation

Le plan de financement prévisionnel H.T

Dépenses

● Maîtrise d'œuvre	95 617,00 €
● Travaux	735 804,00 €
Total	831 421,00 € H.T.

Recettes

Aides publiques de l'Etat

- | | | Taux de financement |
|-----------------|--------------|---------------------|
| ● DETR demandée | 350 000,00 € | 42,10 % |

Autres aides publiques

- | | | |
|------------------------------|--------------|---------|
| ● Conseil régional CLIMAXION | 250 000,00 € | 30,07 % |
|------------------------------|--------------|---------|

Sous-total aides publiques	600 000,00 €	72,17 %
----------------------------	--------------	---------

Part de la collectivité

Fonds propres

Total

231 421,00 €

831 421,00 € HT

27,83 %

La ville de Farébersviller sollicite la Région Grand Est au titre du programme CLIMAXION à hauteur de 250 000€ ainsi que l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 350 000€ soit des subventions qui représentent 72,17% du coût global.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :

APPROUVE le projet de rénovation énergétique du centre social St Exupéry

ACCEPTTE le montant estimatif de l'opération à 831 421 € HT

AUTORISE madame le Maire à signer les documents de demande de subvention

Vote : 29 Pour - Décision à l'unanimité

**Le Maire
Marie ADAMY**

